

Association Suzanne Michaux

Associations Emploi / Entreprise

Maison des Créateurs d'Entreprise
24 rue du Maréchal Joffre
78000 Versailles
France

La vocation de l'Association

Suzanne Michaux est d'aider à réaliser le projet de ceux et celles qui ont décidé d'être leur propre employeur en créant une petite entreprise commerciale, artisanale ou de service.

Cette aide s'adresse aux jeunes, même peu qualifiés, aux femmes et aux chômeurs qui peinent à retrouver un emploi salarié pour autant qu'ils aient un projet sérieux et la volonté de le réaliser.

Elle concerne les habitants de Versailles et des communes voisines.

Les services offerts comportent :

- un tutorat pour le montage des projets.
Deux tuteurs, chefs d'entreprise expérimentés, accompagnent le montage un projet (3 à 12 mois) et le début de la réalisation, en fournissant au créateur des éléments de méthode, des conseils, des informations, des introductions auprès d'experts et autres concours utiles.
- l'accès par Internet à des bases de données relatives à la création d'entreprise et particulières à chaque type de projet.
- la mise à disposition des moyens bureautiques réunis à la Maison des Créateurs d'Entreprise (ordinateurs, logiciels, photocopieurs, téléphone, bureau pour rendez-vous) ainsi qu'un monitorat permettant de s'en servir avec compétence

Le montage d'un projet

fait l'objet d'un contrat entre le porteur de projet, l'association et les tuteurs. Il est conduit selon une méthode rigoureuse qui comporte les étapes suivantes et dont le contenu est aménagé pour chaque projet :

1. Diagnostic
Evaluation du projet et des ressources (qualifications, expérience, appuis, moyens...) dont dispose le créateur. Définition des objectifs et du calendrier de travail en conséquence.
2. Etude commerciale
Définition du produit ou du service, choix de la clientèle visée et du mode de distribution. Identification de la concurrence et des fournisseurs. Calcul du seuil d'activité à franchir pour assurer la survie. Prix, méthode de vente, argumentaire. Vérification des hypothèses sur le terrain. Test de vente éventuel.
3. Elaboration du plan d'affaires chiffré
pour s'assurer de la cohérence et de la faisabilité du projet. Besoin de fonds initial. Comptes de résultats et bilans des 3 premières années. Comptes détaillés de trésorerie de la première année.
4. Création de l'entreprise
Organisation entre associés (s'il y a lieu). Rédaction des statuts. Contrats et baux commerciaux. Financements extérieurs éventuels.

smichaux.assoc@wanadoo.fr

01 30 21 96 86

<http://www.oeuvres-uof.org/suzannemichaux/index.htm>